

INTERIEUR.

Le Journal des Débats reproche avec amertume à M. de Polignac le choix qu'il fait du prince de Saxe Cobourg pour régner sur la Grèce.

EXTERIEUR.

La saine logique et l'éloquence ont tout prouvé pour la liberté de la presse, mais aucun argument en sa faveur ne retiendra plus longtemps dans l'histoire l'exemple des 5 derniers mois de 1829.

REVUE DES JOURNAUX.

Le Journal des Débats reproche avec amertume à M. de Polignac le choix qu'il fait du prince de Saxe Cobourg pour régner sur la Grèce.

Le Journal des Commerces fait un très-belle et très savante division entre les différents manières de pouvoir au service des subsistances de l'armée.

Le Courrier le "répète ici avec conviction, il n'y a qu'un moyen d'en finir: le refus du budget est plus que motivé.

Il est bien vrai qu'on "lui a cité les opinions de Barnave, de Mirabeau, et de Pethion même," toutes autorités très respectables.

Mais voilà comment le Courrier tranche une question de droit: "l'assemblée constituante avait mille moyens de frapper un ministre."

On voit que le pauvre fantôme était au grand complet, bien pourvu de tous les objets d'équipement à l'usage d'un fantôme: sa torche, ses chaînes; mais le voilà tout-à-coup obligé de quitter honteusement sa place, devenu l'ordre légal.

FEUILLETON.

ORLEANS.

Le mauvais temps a empêché la foule de se porter au théâtre; et l'on peut dire avec la certitude de n'être pas démenti, que cette circonstance a privé d'une rare satisfaction le grand nombre de personnes qui se proposaient d'aller revoir la fière reine de Babylone sous les traits de Mme. Gaudel.

Aristippe a eu de beaux moments dans le rôle d'Arasce; il s'est fait remarquer dans la scène avec Oroüs, quand ce mage lui apprend de quel sang il est né; et plus encore au cinquième acte, quand il vient de poignarder sa mère dans le tombeau d'Anitus; ces terreurs, ce cri de sa conscience dont l'homme ne peut se défendre alors même qu'il satisfait à une juste vengeance, ce froid glacial à la vue du sang répandu, toutes ces situations si difficiles ont été rendues par lui avec une étonnante vérité; et lorsque le spectre ensanglanté de Semiramis sortant du tombeau paraît, les spectateurs n'ont pu se défendre d'un mouvement d'horreur.

La pièce a marché avec beaucoup d'ensemble; Oroüs et Assur n'ont pas peu contribué à l'illusion. Tabary sait dire avec dignité les vers de Voltaire. La princesse Azémis avait l'air un peu frivole et précipitait trop son débit.

beau la reine, qui vient de recevoir deux larges coups de poignard; autrement elle doit tomber.

Le charmant opéra de Duval, qui a terminé la soirée, a ravivé tous les cœurs et épanouï toutes les figures. En dépit de ceux qui parlent de tracler encore du Dalcry, voilà un opéra comme nous les voudrions; il gran maestro et ses imitateurs sont grandioses, sans doute; mais de la musique toute seule n'est bonne que pour un concert; dans l'opéra il faut plaire et intéresser aussi par le poème; et il est curieux que nos grands faiseurs contemporains ne veuillent pas comprendre que leurs dialogues si naïfs, leurs lieux communs, leurs situations sans intérêt, n'inspirent rien au génie du musicien.

Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. J. BERNUDEZ est candidat pour la place de Maire à la prochaine élection.

Nous sommes également autorisés à annoncer que Mr. D. PRIEUR est candidat pour la place de Maire.

Partur.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Brick Sabat, Brigalon, Philadelphie, L H Gale. Brick Catharine, Stephens, Baltimore, J Clark. Goel Galga, Daunca, Mévane, F Tio. Goel Elizabeth, Forsyth, Pégacole, Capt. Arrivés.

Bat. de remorque Atlas, des passes, avec brick Belle-India et la goëlette Mahon Ist, ayant mis en mer le brick Atlas et le goel. Dread, ainsi que le brick Crawford. Le brick Veturin, de Philadelphie, était au Nord-Est. Il a apporté le sac-à-lait de brick Maria-Caroline, Miller, de Liverpool, chargé d'ardoises. Le navire Warren était à l'ancre à la passe S. O. et douze voiles, parmi lesquels, un gros navire, étaient à la Bahse. Il y avait douze pieds d'eau sur la barre N. E.

Bateau à vapeur Integrity, Lafontaine, Plaquemine, avec 21 balles coton à Besout et Blanchard, et divers à ordre. Brick Belle India, Basse, de Campêche. Goel. Mahon Ist, Venan, de la Havane. Bat. à vap. Danic' Boone, Backner, Louisville avec un chargement assorti, à divers—142 pas. Bat. à vap. Columbia, de Bayou Sarah, avec du coton, etc. aux consignataires. Bat. à vap. Walk in the Water, de Natchez, avec du coton à divers.

Brick Kingston, Gibson, de Liverpool. Hôteau Hourin, avec une partie de la cargaison du brick Kingston. Brick Meridian, de New-York. Goel United States, de Vera-Cruz. Goel George, de St. Jago de Cuba. Brick M. anticello, Harvey, de la Havane. Arrivés au Bassin.

Bateau Alabama Packet, avec 121 balles coton à Bagley et Merritt.

LEGIION DE LA LOUISIANE. Contre-ordre.

Le mauvais état des chemins, la revue de la Légion de la Louisiane qui devait avoir lieu demain 28 du courant, est renvoyée au Dimanche 7 Mars prochain, à 8 heures et demie précises du matin. (Pantalon d'été.) Par ordre du Lt. Col. Commandt. G. A. MONTMAIN. Adj. Major.

BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS.

LA prise d'armes qui devait avoir lieu Dimanche 28 du courant, est renvoyée à Dimanche 7 Mars prochain, à 8 heures et demie du matin. Equipement complet.—Pantalon blanc. PAR ORDRE. COHEN, sergt. major. 27 Fevrier.

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE jeune négresse créole, âgée de vingt à vingt-deux ans, bonne cuisinière, blanchissant passablement, bonne gardienne d'enfant, et garantie des vices et maladies présumés par la loi. S'adresser au bureau de l'Abéille. Si la dite négresse n'est pas vendue de gré à gré d'ici au 2 Mars prochain, elle sera ce jour criée et adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, par F. D. Millet, à la Bourse de Hewlett. 27 fév.—3f.

AUJOURD'HUI! Samedi 27 Fév.

Le Tirage de la 4e. classe de la Loterie de 1830, DE L'EGLISE CATHOLIQUE. Des Ratchitoches AURA LIEU à la Bourse Hewlett. GROS LOT! \$10,000.

Prix des Billets. Entiers \$ 4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 1/2 demi et quart en proportion. J. B. FAGET—Directeur 27 février

UN jeune homme désirerait être employé quelques heures de la journée, dans un comptoir anglais, pour y apprendre cette langue: il se contenterait de peu d'émoluments. Il pourrait au besoin fournir des renseignements satisfaisants sur son compte. 26 fév.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 28 FEVRIER, La Clochette, OU LE DIABLE PAGE. Opéra en 3 actes, paroles de Théaulon, musique de Herold.—Cet ouvrage sera orné de changements à vues, enlèvements, marches, etc. Suivi de Jovial en Prison, Vaudeville en 2 actes, par MM. Théaulon et Gabriel. On commencera à 7 heures précises. En attendant—La seconde représentation de Marino Faliero.—Toberno ou le Pêcheur Suédois, opéra.

THEATRE AMERICAIN (RUE DU CAMP.) Samedi, 27 Fevrier.

L'enfant de la Forêt, Comédie de Diamond.—Le spectacle sera terminé par L'EPEE ROMPUE, Mélodrame.—Lundi, début de Mme. Féron.

BAL REPUBLICAIN. SALLE DE BAL, Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

Samedi, 27 Fevrier. POUR LA CLOTURE. Grand Bal Paré.

Prix d'entrée.—Les cavaliers \$1.—Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation. On ne sera rien laisser à désirer, le directeur de cet établissement annonce au public que la salle sera magnifiquement décorée de guirlandes, drapeaux et tapisseries, et qu'on n'épargnera rien pour que l'ordre le plus parfait règne pendant la soirée.—L'orchestre sera augmenté. 25 février.

AVIS. Le jeune et célèbre artiste HANKES

Tiendra des PROFILES d'après sa méthode nouvelle et intéressante, dans la salle d'exhibition, rue de Chartres, No. 113, vis-à-vis l'ancien de Mr. Boyd.

Le Dimanche, 28 Fevrier.

De huit à dix heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, et le soir de 7 à 9. Prix d'entrée: 50 cents, qui donnent droit à chaque personne à un profil en buste, ainsi que de visiter la galerie de papier découpé (Papyrotomie). Le profil en pied, \$1 25c. Les profils sont brochés en noir, au goût des visiteurs.—Esquisses à vendre.—La salle d'exhibition est également ouverte tous les jours, depuis 10 h. du matin jusqu'à 1 de l'après-midi; l'après-midi de 4 à 5, et le soir de 7 à 9. 26 fév.

AVIS.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations à exercer contre la succession de Louis Potier, sont priées de vouloir présenter leurs comptes à François Dufour, l'un des curateurs de la dite succession. Les personnes qui doivent à la même succession sont également priées de se libérer dans le plus court délai, entre les mains du dit François Dufour.—25lv—3f

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le sousigne prévient le public qu'il a transféré son magasin de MARCHANDISES SECHES à son magasin, de la rue St. Philippe à l'encoignure des rues Conde et Dumaine. Il vient de recevoir un assortiment de MARCHANDISES DE MODES de tout genre, ainsi que des VERRETTES et CRISTAUX assortis, venant de France. Il espère que par la modicité de ses prix il méritera la continuation de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour. 25 fév. JH. LA SALLE.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Troisième tirage pour l'année 1830. Le Tirage aura lieu positivement le Mercredi 3 Mars à 3 heures du soir. —PROSPERUS.

Table with 4 columns: Lot number, Amount, and other details. Includes rows for 1 Lot de \$8000, 156 lots, 156 lots, 624 lots, 7800 lots.

8754 Lots \$53,592

Dans ce plan, formé par la permutation de 30 numéros et le tirage de 4, il y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 936 avec 2 des numéros sortis, et 7800 avec un seulement.—Pour déterminer les prix trente numéros, depuis 1 jusqu'à 30, seront mis dans la roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er, 2d, et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de \$8700

Table with 4 columns: Lot description, Amount, and other details. Includes rows for 5000, 1000, 500, 700, 400, 300, 100, 50, 12, 6.

Tous les autres billets au nombre de 7800, ayant un des numéros sortis, Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindres. Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent. Prix des Billets. Entiers \$3—demi 1 et quarts 1/2. Livrets de dix billets (garantis ne pas tirer moins \$12) \$30.

Tous les ordres renfermant du comptant, et des prix de loteries, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant à J. VIGNAUD. 27 Fév.

Bon Café

A UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er. sept

VENTES A L'ENCAIN.

PAR J. T. BAUDUC. Il sera vendu, sur la Levée, entre la Douane et les Magasins bleus, à 4 heures p. m. le Lundi 1er de Mars—15,000 pieds soliveaux de Pin jaune. Conditions, à la vente. 27 fév

PAR P. A. GUILLOTTE. Il sera vendu, aujourd'hui, 27 Février, à midi, au lieu accoutumé, en face du Ferry, une superbe paire de Chevaux âgés de 5 ans, (gris pomelés), avec une voiture ou séparément. Conditions, au moment de la vente. 27 fév

PAR J. T. BAUDUC. En vertu de l'autorisation de l'hon. Conseil Paroisse, et par ordre des syndics des créanciers d'Eugène P. Gallenié, il sera vendu les propriétés suivantes cédées par le dit failli à ses créanciers; savoir: Samedi 20 Mars 1830, à midi précis, au café de la Bourse de Hewlett.—Esclaves: Jupiter, négre de 25 ans, charretier et distillateur; Washington, négre de 24 ans, charretier; Harry, négre de 25 ans; charretier; Ned, négre de 55 ans, charretier; Monday, négrillon de 12 ans, domestique; Patience, négrillon de 14 ans, domestique; Martha, négritte de 15 ans, couturière domestique; Betsy, négresse de 50 ans, domestique et un peu blanchisseuse.

Propriétés foncières.—Un lot de terre situé au faubourg Lafayette, formant l'encoignure des rues Jackson et Brainerd, désigné par le No. 6 sur le plan dressé par J. Pilié, le 6 Fév. 1828, lequel plan se trouve déposé en l'étude de Carille Pollock, Notaire Public; le dit lot de terre ayant 277 pieds de face à la rue Jackson, et 300 pieds de profondeur face à la rue Brainerd, le tout mesure française, ensemble avec les édifices ou améliorations qui peuvent s'y trouver.

Un autre lot de terre de forme triangulaire situé au faubourg De'or sur la limite du faubourg Saulet, et formant l'encoignure ou l'angle des rues Suzette et de l'Annonciation, sur lequel il y a des curies et un hangar de 150 pieds de long. Ce lot contient 5 terrains de différentes dimensions, et est désigné par la lettre L sur un plan annexé à un acte du 7 Avril 1827, en l'étude de Félix de Armas, Notaire Public; ce lot de terre sera vendu sur un nouveau plan qui sera fait à cet effet par J. Pilié, et qui sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Quatre terrains situés dans la ville de Covington paroisse de St. Tammany, dans la partie la plus apparente de la ville, désignés sur le plan de la dite ville par les Nos. 1, 2, 3, et 16 de l'ilet No. 4, ayant chacun 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, à l'exception du No. 3 qui n'a que 50 pieds de face sur 120 de profondeur; ensemble avec la maison à étage, cuisines, remises et autres constructions qui se trouvent sur les dits quatre terrains. Conditions: Les esclaves et la propriété située à Covington, payable le 14 Juin, 1830. La propriété située au faubourg Lafayette, payable: \$206 67 comptant; \$266 67 le 25 Fevrier 1831, et la balance du prix le 14 Juin, 1830. Et la propriété située au faubourg Deior, payable; \$1000 comptant; \$1000 à la fin de Novembre, 1831. Et la balance du prix le 14 Juin, 1830: tous les paiements à terme en billets endossés à la satisfaction des Syndics et portant hypothèque respectivement sur les objets vendus.

Les actes de ventes seront passés devant Theodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. Et Lundi, le 1er. Mars, 1830, à midi, au magasin d'Encain, rue St. Louis. Les meubles et effets mobiliers abandonnés par le dit failli à ses créanciers. Conditions comptant. Fiv 18

AVIS.—Les contribuables de la Taxe d'Etat, dans la ville et paroisse d'Orléans, pour l'année 1829, sont prévenus que la collecte de la dite taxe commencera le 20 de Mars prochain. F. GARDIER, Trésorier de l'Etat. 20 fév.—6f.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse St. Charles—Conté des Allemands. Le Mercredi 3 Mars prochain, à 9 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, par le Juge encauteur soussigné, sur l'habitation de feu Mme. veuve Adelaïde Fortier, située sur la rive gauche du fleuve, à environ six lieues et demie au dessus de la ville de Nlle-Orléans, les objets ci-après détaillés, provenant d'une partie de sa succession; savoir: Libs, tables, Pendule, armoires, linge de lit et de table, argenterie, batterie de cuisine, voiture à 4 roues, cabriolet, 2 chevaux la voiture, etc. le tout dans un état satisfaisant.

15 esclaves des deux sexes, dont 4 au dessous de l'âge de dix ans seront vendus avec leur mère respective; les 11 restant possèdent tous des talents plus ou moins appréciables. CONDITIONS.—Les objets provenant de cette vente, seront payables le 15 du mois de Mars de la présente année, entre les mains de M. Noël Bernoudy, administrateur de la succession, et sur billets endossés à sa satisfaction. Paroisse St. Charles, le 28 Janvier, 1830 3 fév. J. M. MORRIE, GUIRAMAND.

PARISH COURT for the Parish and City of New-Orleans, February 20th, 1830.—Present the hon. James Pitot—Elizabeth Melder vs. John W. Melder her husband.—Upon the evidence of the embarrassment of the defendant, it is ordered, adjudged and decreed by the Court that judgment be rendered in favor of the plaintiff the wife of the defendant; with cost to be paid by him, and that the community of property between the said parties be dissolved and a separation of property be made according to law, and the plaintiff be authorized henceforth to acquire, possess and alienate their property, goods, and effects according to law. Signed, J. PITOT, Judge. I do hereby certify the above, feb 24 T. S. KENNEDY, clerk.

POUR VERA-CRUZ.

LA goëlette supérieure NIMBLE, double mâture et chevillée en cuivre, capit. Hugh Martin, ayant la moitié de son chargement prêt, partira sans délai pour la destination précitée. Pour le reste de l'affrètement ou pour passage, cette goëlette ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis de la rue Toulouse, ou à SIMON CUCULLA.

A VENDRE.

UN hotel établi avec tous les beaux meubles qui en dépendent, à des conditions très avantageuses; cet hôtel est situé dans un beau quartier de la ville, on peut y loger 15 pensionnaires et y donner à manger à la carte. Il y a dans ledit établissement deux billards et une cave bien garnie. On trouvera un inventaire général déposé au bureau de M. Victor de la Cova, rue St. Louis, No. 44, près de la Bourse.—96lv—5f.